



*Syndicat des Personnels Administratifs des Services
Extérieurs de l'Education Nationale*

6 – 8, rue Gaston Lauriau 93 513 MONTREUIL CEDEX

Tel : 01 56 93 22 93 – e mail : spaseen@fo-fnecfp.fr

Site : <http://www.spaseenfo.fr>

Pouvoir d'achat : la prime Covid-19 pour tous les personnels !

C'est un secret de polichinelle : la prime Covid-19 a été versée à une minorité de collègues dans une totale opacité.

Le problème n'est évidemment pas que certains personnels aient touché cette prime, mais que l'écrasante majorité des personnels en aient été exclus, quelles qu'aient été leurs conditions de travail pendant le confinement (présentiel, télétravail...).

C'est pourtant grâce à l'ensemble des personnels administratifs et techniques, en services académiques comme en EPLE, que le service public a pu être assuré : généreuse en paroles lorsqu'il s'agit de nous flatter, l'administration l'est beaucoup moins lorsqu'il s'agit de nous rétribuer. Le mépris du ministre, comme de ses représentants, vis-à-vis des personnels doit cesser. La situation n'est plus tenable, les conditions de travail n'ont jamais été aussi gravement dégradées, pour toutes les catégories de personnels jusqu'à l'encadrement. Chacun le constate au quotidien, l'administration de l'Education nationale est au bord du burn-out collectif !

Nous avons tous subi les effets du confinement et du déconfinement.

Mais nous subissons tous également la perte de pouvoir d'achat, liée en particulier au gel répété du point d'indice.

C'est la raison pour laquelle le SPASEEN-FO refuse que la prime Covid-19 devienne la prime de la DISCORDE.

Une seule solution : la prime pour tous !

Le 24 juillet dernier, le gouvernement a annoncé un nouveau gel du point d'indice, qui se traduit par une nouvelle baisse de notre pouvoir d'achat.

Dans le même temps, grâce à leur mobilisation, les personnels hospitaliers ont réussi à arracher

183 € d'augmentation indiciaire nette mensuelle, soit 49 points d'indice.

C'est une victoire pour plus d'un million d'agents hospitaliers (personnels soignants, mais également administratifs et techniques).

Le SPASEEN-FO réaffirme sa demande de revalorisation indiciaire pour toutes et tous :

- 183 € d'augmentation indiciaire pour tous dès maintenant, sans contrepartie ;
- Ouverture de négociations en vue d'un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies depuis 2000 ;
- Création des postes statutaires nécessaires au bon fonctionnement des services et des établissements.

La baisse de notre pouvoir d'achat confirmée par l'INSEE

En 2017, l'inflation est officiellement déterminée à hauteur de 1 %.

En 2018, elle est de 1,8% et à nouveau de 1 % en 2019.

L'inflation de 2020 s'annonce encore plus importante que celle de l'année précédente.

Le gel du pont d'indice implique une baisse mécanique de notre pouvoir d'achat, donc de nos salaires réels.

Pour la seule année 2018, l'INSEE a déterminé que les fonctionnaires d'Etat avaient perdu 1,4 % de leur pouvoir d'achat.

Le détail par catégorie est le suivant :

- C et A : -1,4% en moyenne
- B : -2% en moyenne
- Contractuels : -2,1% en moyenne, jusqu'à -3% pour les salaires les plus faibles.

